



F.F. Handball- LIGUE Ile de France

RELEVÉ DE FRAIS D'ARBITRAGE

SAISON 2021/2022

Mois de :

Arbitre :

RENCONTRE ARBITRÉE	COMPÉTITION	DATE	HEURE	LIEU	MONTANT	ACCORD CDA
arbitre senior - Indemnité d'arbitrage 30€ + indemnité déplacement 10€						
RENCONTRES NON JOUÉES TOUTES CATÉGORIES - Indemnité 9€						
SUIVIS 40€						
TOTAL À PAYER					0,00 €	

Case réservée au Comité

Signature :

Date :

Le montant total de vos notes de frais d'arbitrage sera payé par virement bancaire.
Merci de fournir un RIB (avec codes IBAN et BIC) au Comité et de signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Banque : Société Générale

Virement du :

Association déclarée sous le numéro 69/240 (loi de 1901) SIRET 314.975.509.00014 - URSSAF 7577291843292.001.011